



LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

CABRIO PROTECTOR

Date de création	09/01/2019	Numéro de version	3.0
Date de révision	03/10/2023		

RUBRIQUE 1 – Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1.1. Identificateur de produit** CABRIO PROTECTOR
Substance / mélange mélange
- 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange ou du mélange et utilisations déconseillées**
Utilisations prévues du mélange
Protection pour les capotes des véhicules cabriolet.
Utilisations déconseillées du mélange
non indiqué
- 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
Fabricant
Nom ou raison sociale TENZI Sp. z o.o.
Adresse Skarbimierzycze 20, Dołuje, 72-002
Pologne
N° TVA PL8512583405
Téléphone +48 91 3119777
Email info@tenzi.pl
Adresse web www.tenzi.pl
- L'adresse électronique d'une personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité**
Nom technolog@tenzi.pl
Email technolog@tenzi.pl
- 1.4. Numéro d'appel d'urgence**
112

RUBRIQUE 2 – Identification des dangers

- 2.1. Classification de la substance ou du mélange**
Classification du mélange selon le règlement (CE) no 1272/2008
Le mélange est classé comme dangereux.

Flam. Liq. 2, H225
Asp. Tox. 1, H304
Eye Irrit. 2, H319
STOT SE 3, H336

Le texte intégral de toutes les classifications et mentions de danger est présenté dans la section 16.

Les principaux effets néfastes physicochimiques

Liquide et vapeurs très inflammables.

Les principaux effets pour la santé humaine et pour l'environnement

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Danger

Substances dangereuses

Hydrocarbures C9-11, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, <2% aromatiques
propan-2-ol
acétate de n-butyle



LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

CABRIO PROTECTOR

Date de création	09/01/2019	Numéro de version	3.0
Date de révision	03/10/2023		

Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.
P405	Garder sous clef.

Informations supplémentaires

15- <30 % hydrocarbures aliphatiques

Exigences relatives aux fermetures de sécurité pour enfants et avertissement tactile

Emballages devant porter une indication de danger détectable au toucher. Les emballages sont munis de fermetures de sécurité pour enfants.

2.3. Autres dangers

Le mélange ne doit pas contenir de substances provoquant des perturbations endocriniennes conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission. Le mélange ne contient pas de substances répondant aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII., règlement (CE) no. 1907/2006 du Parlement européen (REACH) tel que modifié.

RUBRIQUE 3 – Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange des substances et des additifs mentionnés ci-dessous.

Le mélange contient ces substances dangereuses et les substances pour lesquelles la concentration maximale admissible dans l'air en milieu professionnel est déterminée.

Numéro d'identification	Nom de la substance	Teneur en % de poids	La classification selon le règlement (CE) no 1272/2008	Rem.
Index: 603-002-00-5 CAS: 64-17-5 CE: 200-578-6 Numéro d'enregistrement: 01-2119457610-43-XXXX	éthanol	<49	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 Limite de concentration spécifique: Eye Irrit. 2, H319: C ≥ 50 %	1
CE: 919-857-5 Numéro d'enregistrement: 01-2119463258-33-XXXX	Hydrocarbures C9-11, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, <2% aromatiques	<25	Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 STOT SE 3, H336 EUH066	
Index: 603-117-00-0 CAS: 67-63-0 CE: 200-661-7 Numéro d'enregistrement: 01-2119457558-25-XXXX	propan-2-ol	<20	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336	1
Index: 607-025-00-1 CAS: 123-86-4 CE: 204-658-1	acétate de n-butyle	<3,9	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 EUH066	1

Remarques

1 Substance pour laquelle des limites d'exposition sont définies.



LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

CABRIO PROTECTOR

Date de création	09/01/2019	Numéro de version	3.0
Date de révision	03/10/2023		

Le texte intégral de toutes les classifications et mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4 – Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Assurer votre propre sécurité. En cas d'apparition de problèmes de santé ou en cas de doute, veuillez avertir un médecin et fournissez-lui les informations figurant sur la fiche de données de sécurité. En cas de perte de conscience, placez la victime en position latérale de sécurité, avec tête légèrement inclinée vers l'arrière et veillez au dégagement des voies respiratoires, ne provoquez jamais de vomissements. Si la victime vomit spontanément, veillez à ce qu'elle n'aspire pas le vomi.

En cas d'inhalation

Arrêter immédiatement l'exposition, transporter la victime à l'air frais. Selon la situation appeler les services d'urgence et obtenir toujours des soins médicaux.

En cas de contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver la zone affectée avec beaucoup d'eau, utiliser de l'eau tiède si possible.

En cas de contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante, écarter les paupières (même par la force); si la victime a des lentilles de contact, retirez-les immédiatement. Effectuer le rinçage pendant au moins 10 minutes.

En cas d'ingestion

Si la victime vomit, veillez à éviter l'aspiration du vomi. (lorsque ces liquides sont aspirés dans les voies respiratoires, même en petites quantités, il y a risque d'endommagement des poumons). Selon la situation, appelez une ambulance ou assurez le plus vite possible une assistance médicale appropriée.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'inhalation

Toux, maux de tête. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

En cas de contact avec la peau

Ne sont pas attendus.

En cas de contact avec les yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

En cas d'ingestion

Irritation, nausée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5 – Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone, poudre, eau en jet pulvérisé, brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau - plein fouet.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, le monoxyde et le dioxyde de carbone peuvent se dégager ainsi que d'autres gaz toxiques. L'inhalation des produits de décomposition (de pyrolyse) peut causer des dommages graves à la santé.

5.3. Conseils aux pompiers

Ne pas laisser le produit d'extinction contaminé s'échapper dans les égouts, dans les eaux superficielles et souterraines.

RUBRIQUE 6 – Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Liquide et vapeurs très inflammables. Enlever toute source d'ignition. Porter les équipements de protection individuelle. Suivre les instructions contenues dans les sections 7 et 8. Ne pas inhaler les aérosols. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination du sol et toute fuite vers les eaux superficielles ou dans les eaux souterraines.



LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

CABRIO PROTECTOR

Date de création	09/01/2019	Numéro de version	3.0
Date de révision	03/10/2023		

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Couvrir le produit déversé avec un matériau absorbant approprié (non inflammable) (sable, terre de diatomée, terre ou autres matériaux absorbants appropriés), recueillir le produit dans des récipients hermétiquement fermés et éliminer conformément à la section 13. En cas de déversement important du produit, aviser les pompiers et d'autres autorités locales compétentes. Après avoir enlevé le produit, laver la zone contaminée à grande eau. Ne pas utiliser de solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 7., 8. et 13.

RUBRIQUE 7 – Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Empêcher la formation des gaz et des vapeurs dans les concentrations inflammables ou explosives et dans les concentrations dépassant la concentration maximale admissible pour l'atmosphère de travail. Utiliser le produit seulement dans les zones éloignées de la flamme nue ou d'autres sources d'inflammation. Utiliser des outils anti-étincelles. Il est recommandé de porter des vêtements et des chaussures antistatiques. Ne pas inhaler les aérosols. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Se laver les mains et les parties du corps exposées soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter les équipements de protection individuelle conformément à la section 8. Respecter la législation en vigueur sur la santé et la sécurité. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Protéger contre le gel. Protéger du rayonnement solaire.

Contenu	Type d'emballage	Matériau d'emballage
700 ml	bouteille	HDPE

Température de stockage min 5 °C, max 35 °C

Exigences ou règles spécifiques relatives à la substance / au mélange

Les vapeurs des diluants sont plus lourdes que l'air et s'accumulent en particulier près du sol où elles se mélangent avec l'air et peuvent former un mélange explosif.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

non indiqué

RUBRIQUE 8 – Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Le mélange contient des substances pour lesquelles il existe des limites d'exposition en milieu professionnel.

France

Décret n° 2021/1849 du 28 décembre 2021, décret n° 2021/1763 du 23 décembre 2021 et arrêté du 9 décembre 2021

Nom de la substance (du composant)	Type	Valeur
éthanol (CAS: 64-17-5)	VLEP-8h	1900 mg/m ³
	VLEP-8h	1000 ppm
	VLCT (ou VLE)	9500 mg/m ³
	VLCT (ou VLE)	5000 ppm
propan-2-ol (CAS: 67-63-0)	VLCT (ou VLE)	980 mg/m ³
	VLCT (ou VLE)	400 ppm
Acétate de n-butyle (CAS: 123-86-4)	VLEP-8h	241 mg/m ³
	VLEP-8h	50 ppm
	VLCT (ou VLE)	723 mg/m ³
	VLCT (ou VLE)	150 ppm



LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

CABRIO PROTECTOR

Date de création 09/01/2019
Date de révision 03/10/2023
Numéro de version 3.0

Union européenne

Directive (UE) 2019/1831 de la Commission

Nom de la substance (du composant)	Type	Valeur
acétate de n-butyle (CAS: 123-86-4)	OEL 8 heures	241 mg/m ³
	OEL 8 heures	50 ppm
	OEL 15 minutes	723 mg/m ³
	OEL 15 minutes	150 ppm

DNEL

éthanol					
Ouvriers / consommateurs	Voie d'exposition	Valeur	Effet	Méthode de détermination	Source
Ouvriers	Cutanée	343 mg/kg	Effets chroniques systémiques		SDS
Ouvriers	Par inhalation	950 mg/m ³	Effets aigus systémiques		SDS
Ouvriers	Cutanée	1900 mg/kg	Effets aigus systémiques		SDS
Consommateurs	Cutanée	206 mg/kg	Effets chroniques systémiques		SDS
Consommateurs	Orale	87 mg/kg	Effets chroniques systémiques		SDS
Consommateurs	Par inhalation	114 mg/m ³	Effets chroniques systémiques		SDS
Consommateurs	Cutanée	950 mg/kg	Effets aigus systémiques		SDS
Consommateurs	Par inhalation	950 mg/m ³	Effets aigus systémiques		SDS

propan-2-ol					
Ouvriers / consommateurs	Voie d'exposition	Valeur	Effet	Méthode de détermination	Source
Ouvriers	Cutanée	888 mg/kg	Effets chroniques systémiques		SDS
Ouvriers	Par inhalation	500 mg/m ³	Effets chroniques systémiques		SDS
Consommateurs	Cutanée	319 mg/kg	Effets chroniques systémiques		SDS
Consommateurs	Par inhalation	89 mg/m ³	Effets chroniques systémiques		SDS
Consommateurs	Orale	26 mg/kg	Effets chroniques systémiques		SDS

PNEC

éthanol			
Voie d'exposition	Valeur	Méthode de détermination	Source
Terre (agricole)	0,63 mg/kg		SDS
Micro-organismes dans les stations d'épuration des eaux usées	580 mg/l		SDS
Eau de mer	0,79 mg/l		SDS
Sédiments d'eau douce	3,6 mg/kg		SDS
Eau potable	0,96 mg/l		SDS



LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

CABRIO PROTECTOR

Date de création 09/01/2019
Date de révision 03/10/2023
Numéro de version 3.0

propan-2-ol			
Voie d'exposition	Valeur	Méthode de détermination	Source
Eau potable	140,9 mg/l		SDS
Eau de mer	140,9 mg/l		SDS
Sédiments d'eau douce	552 mg/kg		SDS
Sédiments marins	552 mg/kg		SDS
Terre (agricole)	28 mg/kg		SDS

8.2. Contrôles de l'exposition

Respecter les mesures habituelles de la santé au travail et veiller en particulier à une bonne ventilation. Ne pas manger, boire ou fumer au travail. Après le travail et avant les pauses pour les repas et le repos, se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection.

Protection de la peau

Protection des mains: Gants de protection résistant aux produits utilisés. En cas de contamination, laver la peau à fond.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Risques thermiques

Les données ne sont pas disponibles.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Observer les mesures habituelles de protection relatives à l'environnement, voir la section 6.2.

RUBRIQUE 9 – Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Couleur	incolore
Odeur	solvant
Point de fusion/point de congélation	donnée non disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>35 °C
Inflammabilité	donnée non disponible
Limites inférieure et supérieure d'explosion	donnée non disponible
Point d'éclair	11,5 °C
Température d'auto-inflammation	donnée non disponible
Température de décomposition	donnée non disponible
pH	7 (non dilué à 20 °C)
Viscosité cinématique	donnée non disponible
Solubilité dans l'eau	insolubles
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	donnée non disponible
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité et/ou densité relative	
densité	donnée non disponible
densité relative	0,777 g/cm ³ (+-) 0,020
Densité de vapeur relative	donnée non disponible
Caractéristiques des particules	donnée non disponible
Forme	liquide : volatil

9.2. Autres informations

Point d'éclair : basé sur un produit similaire



LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

CABRIO PROTECTOR

Date de création	09/01/2019	Numéro de version	3.0
Date de révision	03/10/2023		

RUBRIQUE 10 – Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

non indiqué

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Inconnu.

10.4. Conditions à éviter

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation, la décomposition ne se produit pas. Tenir loin des flammes et des étincelles, protéger contre la surchauffe et le gel.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart des acides forts, alcalins forts et agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En utilisation normale, les problèmes ne se produisent pas. À des températures élevées et lors d'un incendie, les produits dangereux se dégagent, par exemple: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11 – Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

L'inhalation des vapeurs de solvants au-dessus des valeurs dépassant les limites d'exposition professionnelle peut entraîner une intoxication aiguë par inhalation, et ce, en fonction du niveau de la concentration et de la durée d'exposition. Il n'y a pas de données toxicologiques disponibles pour ce mélange.

Toxicité aiguë

non indiqué

éthanol								
Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Orale	LD ₅₀		6,2-15 g/l		Rat (Rattus norvegicus)			SDS
Orale	LDL ₀		6000 mg/kg		Homme			SDS
	LDL ₀		7060 mg/kg		Rat (Rattus norvegicus)			SDS
Par inhalation	LC ₅₀		<50 mg/l	4 heures	Rat (Rattus norvegicus)			SDS

Hydrocarbures C9-11, n-alcane, isoalcanes, cycloalcanes, <2% aromatiques

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Orale	LD ₅₀	OECD 401	>5000 mg/kg		Rat (Rattus norvegicus)		Compte tenu de la preuve	karta charakt erystyki
Cutanée	LD ₅₀	OECD 402	>5000 mg/kg		Lapin		Compte tenu de la preuve	karta charakt erystyki
Par inhalation	LC ₅₀	OECD 403	>4951 mg/m ³	4 heures	Rat (Rattus norvegicus)		Compte tenu de la preuve	karta charakt erystyki

propan-2-ol

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Orale	LD ₅₀		>2000 mg/kg					SDS
Peau	LD ₅₀		>2000 mg/kg					SDS



LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

CABRIO PROTECTOR

Date de création 09/01/2019
Date de révision 03/10/2023
Numéro de version 3.0

propan-2-ol

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Par inhalation	LC50		>5 mg/l					SDS

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Hydrocarbures C9-11, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, <2% aromatiques

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce	Méthode de détermination	Source
Peau	Irrite	OECD 404			Compte tenu de la preuve	karta charakterystyki

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Hydrocarbures C9-11, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, <2% aromatiques

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce	Méthode de détermination	Source
Œil	Irrite légèrement	OECD 405			Compte tenu de la preuve	karta charakterystyki

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Hydrocarbures C9-11, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, <2% aromatiques

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Cutanée	Aucun effet	OECD 406				Compte tenu de la preuve	karta charakterystyki

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Hydrocarbures C9-11, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, <2% aromatiques

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Organe spécifique visé	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Aucun effet	OECD 471					Compte tenu de la preuve	karta charakterystyki

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Hydrocarbures C9-11, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, <2% aromatiques

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Résultat	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
		OECD 453		Aucun effet cancérogène, Non cancérogène			Compte tenu de la preuve	karta charakterystyki



LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

CABRIO PROTECTOR

Date de création 09/01/2019
Date de révision 03/10/2023
Numéro de version 3.0

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Hydrocarbures C9-11, n-alcane, isoalcanes, cycloalcanes, <2% aromatiques								
Effet	Paramètre	Méthode	Valeur	Résultat	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
		OECD 414		Aucun effet			Compte tenu de la preuve	karta charakterystyki

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Hydrocarbures C9-11, n-alcane, isoalcanes, cycloalcanes, <2% aromatiques							
Voie d'exposition	Paramètre	Valeur	Résultat	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
			Somnolence, Vertiges			Compte tenu de la preuve	karta charakterystyki

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Hydrocarbures C9-11, n-alcane, isoalcanes, cycloalcanes, <2% aromatiques								
Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Résultat	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
		OECD 408		Aucun effet			Compte tenu de la preuve	karta charakterystyki

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

11.2. Informations sur les autres dangers

Le mélange ne doit pas contenir de substances provoquant des perturbations endocriniennes conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 12 – Informations écologiques

12.1. Toxicité

non indiqué

Toxicité aiguë

Hydrocarbures C9-11, n-alcane, isoalcanes, cycloalcanes, <2% aromatiques						
Paramètre	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Milieu	Méthode de détermination	Source
Elo	1000 mg/l	48 heures	Invertébrés (Daphnia magna)		Compte tenu de la preuve	karta charakterystyki
NOELR	100 mg/l	72 heures	Micro-organismes aquatiques (Pseudokirchneriella subcapitata)		Compte tenu de la preuve	karta charakterystyki



LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

CABRIO PROTECTOR

Date de création 09/01/2019
Date de révision 03/10/2023
Numéro de version 3.0

Hydrocarbures C9-11, n-alcane, isoalcanes, cycloalcanes, <2% aromatiques						
Paramètre	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Milieu	Méthode de détermination	Source
LL ₅₀	>1000 mg/l	96 heures	Poissons (Oncorhynchus mykiss)		Compte tenu de la preuve	karta charakterystyki

propan-2-ol						
Paramètre	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Milieu	Méthode de détermination	Source
LC ₅₀	>100 mg/l	48 heures	Poissons (Leuciscus idus)			SDS
EC ₅₀	>100 mg/l	48 heures	Daphnée (Daphnia magna)			SDS
EC ₅₀	>100 mg/l	72 heures	Algues (Scenedesmus subspicatus)			SDS

12.2. Persistance et dégradabilité

Les tensioactifs sont biodégradables conformément au règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil relatif aux détergents, tel que modifié.

Biodégradabilité

Hydrocarbures C9-11, n-alcane, isoalcanes, cycloalcanes, <2% aromatiques						
Paramètre	Valeur	Durée d'exposition	Milieu	Méthode de détermination	Résultat	Source
				Compte tenu de la preuve	Biodégradable	karta charakterystyki

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Les données ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Les données ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substances répondant aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), tel que modifié.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le mélange ne doit pas contenir de substances provoquant des perturbations endocriniennes conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

12.7. Autres effets néfastes

Les données ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 13 – Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Risques de contamination de l'environnement, procéder conformément à la loi sur les déchets et les règlements d'application sur l'élimination des déchets. Suivre la réglementation en vigueur sur l'élimination des déchets. Un produit non utilisé et un emballage contaminé sont à déposer dans des conteneurs étiquetés destinés à la collecte des déchets, remettre pour élimination à la personne autorisée (entreprise spécialisée) habilitée pour cette activité. Ne pas verser un produit non utilisé dans la canalisation. Ne pas l'évacuer avec les ordures ménagères. Les emballages vides peuvent être valorisés dans une usine d'incinération pour produire de l'énergie ou déposés dans une décharge appropriée. Les emballages parfaitement nettoyés peuvent être recyclés.

Législation sur les déchets

Code de l'environnement. Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets, dans la version en vigueur. Décision 2000/532/CE établissant une liste de déchets, dans la version en vigueur.



LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

CABRIO PROTECTOR

Date de création	09/01/2019		
Date de révision	03/10/2023	Numéro de version	3.0

Code de la catégorie de déchets

07 06 04 autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques *

Code de la catégorie de déchets d'emballages

15 01 02 emballages en matières plastiques

(*) - déchet dangereux en vertu de la directive 2008/98/CE du Conseil relative aux déchets dangereux

RUBRIQUE 14 – Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

UN 1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (éthanol, propan-2-ol)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

3 Liquides inflammables

14.4. Groupe d'emballage

II - matières moyennement dangereuses

14.5. Dangers pour l'environnement

Pas

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La référence dans les sections 4 à 8.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

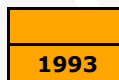
non pertinent

Informations complémentaires

Numéro d'identification du danger

Numéro ONU

Étiquettes



3



RUBRIQUE 15 – Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Code de la santé publique. Code du travail - Quatrième partie : Santé et sécurité au travail. Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) no 793/93 du Conseil et le règlement (CE) no 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, dans la version en vigueur. Règlement (CE) no. 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil, tel que modifié. RÈGLEMENT (CE) No 648/2004 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 31 mars 2004 relatif aux détergentstels que modifié. Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour le mélange.

Pour les substances suivantes du mélange :

Éthanol : le fabricant a effectué une évaluation de la sécurité chimique

Propane-2-ol : une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée par le fabricant

Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques : le fabricant a réalisé une évaluation de la sécurité chimique

acétate de n-butyle : aucune donnée disponible



LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

CABRIO PROTECTOR

Date de création	09/01/2019	Numéro de version	3.0
Date de révision	03/10/2023		

RUBRIQUE 16 – Autres informations

Liste des mentions de danger standardisées utilisées dans la fiche de données de sécurité

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Liste des conseils de prudence utilisés dans la fiche de données de sécurité

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.
P405	Garder sous clef.

Liste des mentions additionnelles sur les dangers utilisées dans la fiche de données de sécurité

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
--------	--

Autres informations importantes du point de vue de la sécurité et de la protection de la santé humaine

Le produit ne doit pas être - sans l'autorisation spéciale du fabricant /de l'importateur - utilisé à d'autres fins que celles qui sont spécifiées dans la section 1. L'utilisateur est responsable du respect de la réglementation relative à la protection de la santé.

Acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADR	Accord européen relatif au transport international routier d'objets dangereux
CAS	Chemical Abstracts Service
CE	Code d'identification pour chaque substance figurant dans l'EINECS
CE ₅₀	Concentration d'une substance à laquelle 50% d'une population est affectée
CL ₅₀	Concentration mortelle capable d'induire la mort de 50% d'une population
CLP	Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
COV	Composés organiques volatils
DL ₀	Dose mortelle capable d'induire la mort de 0% d'une population
DL ₅₀	Dose mortelle capable d'induire la mort de 50% d'une population
EINECS	Inventaire européen des produits chimiques commercialisés
EL ₀	Charge effective pour 0 % des organismes testés
EmS	Plan d'urgence
EuPCS	Système européen de catégorisation des produits
FBC	Facteur de bioconcentration
IATA	Association internationale du transport aérien
IBC	Code International relatives à la construction et à l'équipement de navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
ICAO	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
IMDG	Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
IMO	Organisation Maritime Internationale
INCI	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques
ISO	Organisation internationale de normalisation
IUPAC	Union internationale de chimie pure et appliquée
LL ₅₀	Charge létale pour 50 % des organismes testés
log K _{ow}	Coefficient de partage octanol/eau
NOEL	Dose sans effet observé
NOELR	Taux de charge auquel aucun effet adverse n'est observé
OEL	Valeurs limites d'exposition en milieu professionnel
PBT	Persistante, bioaccumulable et toxique
ppm	Partie par million
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et la restriction des produits chimiques
RID	Accord concernant le transport ferroviaire d'objets dangereux



LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que
modifié

CABRIO PROTECTOR

Date de création	09/01/2019	Numéro de version	3.0
Date de révision	03/10/2023		

UE	Union européenne
UN	Numéro d'identification à quatre chiffre de la substance ou de l'objet repris dans la réglementation modèle de l'ONU
UVCB	Substance de composition inconnue ou variable, produit de réaction complexe ou matière biologique
vPvB	Très persistantes et très bioaccumulables
Asp. Tox.	Danger par aspiration
Eye Irrit.	Irritation oculaire
Flam. Liq.	Liquide inflammable
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un

Instructions pour la formation

Informez les travailleurs de l'utilisation recommandée et des moyens de protection obligatoires, des premiers soins et de la manipulation interdite du produit.

Restrictions d'emploi recommandées

non indiqué

Information sur les sources de données utilisées pour compiler la fiche de données de sécurité

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH), tel que modifié. Règlement (CE) no. 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil, tel que modifié. Les informations du fabricant de la substance / du mélange, lorsqu'elles sont disponibles - informations du dossier d'enregistrement.

Changements apportés (informations ajoutées, supprimées ou modifiées)

La version 3.0 remplace la version de la FDS du 06/10/2022. Les modifications avaient été réalisées dans les sections 1, 2, 13 et 16.

Autres données

Méthode de classification - méthode de calcul. Procédure de classification - basée sur les résultats des tests de point d'éclair.

Déclaration

La fiche de données de sécurité contient des informations pour assurer la sécurité et la protection de la santé au travail et la protection de l'environnement. Les informations mentionnées correspondent à l'état actuel des connaissances et expériences et sont en conformité avec les lois et les règlements applicables. Elles ne peuvent pas être considérées comme une garantie d'aptitude et d'applicabilité dans le cas d'une utilisation concrète.